

BACIS

ASSOCIATION AIDE MEDICALE ET CARITATIVE FRANCE UKRAINE

17, rue Saint Exupéry

78470 Saint-Rémy-Lès-Chevreuse

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ASSOCIATION AIDE MEDICALE ET CARITATIVE FRANCE UKRAINE

17, rue Saint Exupéry
78470 Saint-Rémy-Lès-Chevreuse

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AMCFU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

BACIS

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 du compte de résultat par origine et par destination, et du compte d'emploi annuel des ressources, ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans l'annexe aux comptes annuels..

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres l'assemblée générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

BACIS

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ▶ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

BACIS

► Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

► Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nanterre, le 14 juin 2024

BERGER ACCOUNTING INTERNATIONAL SERVICES
Représenté par Patrick BERGER
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

PATRICK BERGER

✓ Certified by  yousign

ACTIF	Exercice clos le			Exercice précédent		
	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	2 917	638	2 279	0,17	1 592	0,12
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)	2 917	638	2 279	0,17	1 592	0,12
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	30 194		30 194	2,32		
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	170 218		170 218	13,05	70 104	5,34
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 101 422		1 101 422	84,46	1 240 800	94,54
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	1 301 834		1 301 834	99,83	1 310 904	99,88
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 304 751	638	1 304 112	100,00	1 312 496	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	1 245 448	95,50	30 117	2,29
Excédent ou déficit de l'exercice	-35 560	-2,72	1 215 331	92,60
Situation nette (sous total)	1 209 888	92,77	1 245 448	94,89
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 209 888	92,77	1 245 448	94,89
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 238	2,32	39 379	3,00
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	8 660	0,66	5 349	0,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	541	0,04	1 456	0,11
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	54 785	4,20	20 864	1,59
TOTAL (IV)	94 225	7,23	67 048	5,11
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 304 112	100,00	1 312 496	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2023
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2022
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations	2 550		5 180		-2 630	-50,76
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	6 730		21 568		-14 838	-68,79
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	67 179		141 186		-74 007	-52,41
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	968 893		3 074 719		-2 105 826	-68,48
- Mécénats	348 651		243 337		105 314	43,28
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières	288 651		267 880		20 771	7,75
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	189		19		170	894,74
Total des produits d'exploitation (I)	1 682 842		3 753 889		-2 071 047	-55,16
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises	-24 209				-24 209	N/S
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	1 641 130		2 461 558		-820 428	-33,32
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	1 159		4 855		-3 696	-76,12
Salaires et traitements	66 290		52 047		14 243	27,37
Charges sociales	23 974		20 941		3 033	14,48
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	483		155		328	211,61
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	884		494		390	78,95
Total des charges d'exploitation (II)	1 709 710		2 540 050		-830 340	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-26 868		1 213 839		-1 240 707	-102,20
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change			2 975		-2 975	-100,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			2 975		-2 975	-100,00
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change	8 022		1 127		6 895	611,80
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)	8 022		1 127		6 895	611,80
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-8 022		1 847		-9 869	-534,32

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-34 890	1 215 686	-1 250 576	-102,86
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	670	355	315	88,73
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	670	355	315	88,73
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-670	-355	-315	-88,72
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	1 682 842	3 756 864	-2 074 022	-55,20
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 718 402	2 541 532	-823 130	-32,38
EXCEDENT OU DEFICIT	-35 560	1 215 331	-1 250 891	-102,92

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature	461 014	1 286 281		
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL	461 014	1 286 281		
CHARGES :				
Secours en nature	461 014	1 286 281		
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL	461 014	1 286 281		

Annexe association

AMC France Ukraine

Exercice 2023

PREAMBULE

- Description de l'objet social de l'entité

L'association Aide Médicale et Caritative France Ukraine (AMCFU) a été créée suite aux événements de 2014 en Ukraine et à l'initiative de personnes provenant des secteurs médicaux et de la solidarité et engagées dans des causes humanitaires. AMCFU est spécialisée dans l'aide médicale et humanitaire à destination de l'Ukraine.

- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Les actions de soutien médical et humanitaire sont résumées comme indiqué sur le tableau ci-dessous :

Description	Mission réalisés 2023
AMCHuma: Envoi de matériel médical à des hôpitaux ukrainiens	Envoi de l'aide humanitaire pour rééquiper / moderniser les hôpitaux en Ukraine qui accueillent les patients, établissements socio-culturels, orphelinats, écoles (2014-2023)
AMCVéhicules: Acheminement en Ukraine des véhicules médicalisés (ambulances) et spécialisées (TPMRs, corbillards)	Envoi de l'aide humanitaire - des ambulances, véhicules de transport personnes en mobilité réduite et corbillards
AMCSecourisme: Projet de centre de formation de secourisme en Ukraine	Projet de centre de formation de secourisme en Ukraine, achat du matériel de formation de secourisme: mannequins, garrots grâce aux dons financiers.
AMCGenerateurs: Projet de rétablissement d'accès à l'électricité pour les hôpitaux et établissements médico-sociaux.	Financés par des projets plusieurs entreprises et fondations, dont la Fondation de France, 40 groupes électrogènes (14kVa à 825kVa) et 52 générateurs (<12kVa) pour les hôpitaux et établissements médico-sociaux.
AMCEauPotable: Projet de rétablissement d'accès à l'eau potable dans les régions proches de la ligne de front	Installations de trois chateaux d'eau dans les villages de la région de Kharkiv où ils ont été bombardés, installation de trois stations de filtration d'eau potable (1m3/h) dans les quartiers de Marganets pour purifier l'eau des puits riche en métaux lourds (suite à la destruction de barrage de Kakhovka).
AMCPatients: Accueil et accompagnement de patients ukrainiens en France pour les hospitalisations, accompagnement de leurs familles.	Coordination et accompagnement des séjours en France des patients provenant de l'Ukraine: formalités administratives, traduction, accompagnement dans la vie quotidienne de patients et leurs familles, facilitation d'accès au logement d'urgence.
AMCSocial: Soutien psychologique aux personnes touchées par la guerre	Aide aux réfugiés, cours de langue française.

- Description des moyens mis en oeuvre

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 304 112,33 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 35 560,07 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/05/2024 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

L'année 2023 a été marquée par la poursuite de la guerre de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Notre association a toujours eu un nombre très important de donations (entreprises, fondations, grand public, subventions), du volume des activités de l'aide humanitaire et du nombre des initiatives des bénévoles.

Le nombre de membres de AMC reste autour de 100 personnes. Nous avons eu beaucoup de bénévoles actifs à participer dans nos projets, qui n'étaient pas nos adhérents. Pour faire face au volume de travail et la croissance des projets et activités, l'association a maintenu les deux salariés du pôle opérationnel humanitaire et un salarié - coordinateur du projet d'accompagnement des patients en France.

L'objectif principal était le recensement des besoins humanitaires en Ukraine, la réactivité de l'aide, l'acheminement le plus rapide possible de l'aide en Ukraine, la réactivité de l'aide sur place en France (traductions, surtout dans le domaine médical, accompagnement patients, réfugiés). Les projets de préparation et d'acheminement des convois humanitaires de matériel médical, véhicules (ambulances) dont AMCFU avait une grande expérience depuis 2014, ainsi que les projets de rétablissement de l'électricité étaient les plus importants pour l'année, en termes d'emploi de des ressources. Le projet d'accompagnement des patients a été celui qui a mobilisé le plus d'aide des bénévoles.

L'accroissement important et rapide des activités et du nombre des personnes impliquées n'a pas permis de mettre en place en 2023 les systèmes de comptabilisation de temps de bénévolat et de systèmes de suivi du cycle du projet, car différents groupes spécialisés dans différentes phases des projets tenaient compte de leurs opérations de façon autonome. En conséquence, l'équipe trésorier a défini comme périmètre de suivi comptable en 2023 les flux financiers et les dons en nature dont nous avons reçu l'attestation de valorisation de la part du donateur. Le suivi des stocks et exportation se faisait par l'équipe des opérations et ne figure pas dans le bilan et les annexes comptables.

En 2023 AMCFU a fait appel aux prestataires comptables pour la gestion de paie et la préparation des comptes annuels. Nous avons adopté un logiciel comptable et les procès de génération et d'envoi des reçus de dons et le traitement comptable des donations sont automatisé sur multiples plateformes de fundraising (comme HelloAsso, Benevity, Facebook, Paypal).

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Droits individuels à la formation :

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les dons volontaires de biens ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en biens et services sont valorisées sur la base des déclarations de valorisation des donateurs, examinées par notre responsable du pôle humanitaire. Un nombre limité des cas de valorisation directement par AMCFU était présent, en utilisant la valorisation pour leur coût réel soit au prix de marché. Dans ces cas, par prudence, les coûts minima ont été retenus.

Les contributions en travail bénévole étaient significatives, mais pour l'année 2023 ne sont pas valorisées à cause de l'impossibilité de suivre de façon fiable les contributions dans les conditions d'accroissement rapide de l'activité et l'augmentation du nombre de bénévoles.

Changements comptables

En 2022 AMCFU a établi pour la première fois le plan de comptabilité analytique, du coup la comptabilité analytique et informations sur la répartition des ressources par destination n'est pas disponible pour les exercices avant 2022.

Le plan analytique contient trois groupes des clés :

1. missions caritatives
2. clés pour sous-projets des missions correspondants au financement ou une convention était signée
3. activités dehors de fonctionnement autre que missions

Ci-dessous le tableau récapitulatif avec les clés dans chaque groupe:

	Clés repartition (analytique)	Code analytique
Mission	AMCHuma	110
Convention	Convention Alstom	306
Convention	Convention Danone	308
Convention	Convention Talents et Partage	330
Convention	Fondation de France	430
Convention	FRB	440
Convention	Fondation Alight	450
Convention	Fondation AirLiquide 2023	460
Subvention	Subvention Ile-de-France	513
Subvention	Subvention région Bourgogne	520
Subvention	Subvention région PACA	521
Mission	AMCPatients	130
Mission	AMCVehicules	150
Mission	AMCSecourisme	170
Mission	AMCEauPotable	180

Autres activités	AMCCommDev	160
Autres activités	AMCEvents	600
Sous-activité 600	AMC Ventes caritatives 2023	605
Sous-activité 605	Fete Le Pecq	6051
Sous-activité 605	Journée Ukraine Sucy-en-Brie	6052
Sous-activité 605	Stand AMCFU en 91	6053
Sous-activité 605	Projection film Mariupol	6054
Sous-activité 605	Concert Dumka	6055
Sous-activité 605	Concert 16ème	6056
Autres activités	Divers sans affectation	900

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

@

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 747	1 170		2 917
Immobilisations financières				
TOTAL	1 747	1 170		2 917

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	155	638		793
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	155	638		793
TOTAL GENERAL (I+II)	155	638		793

Si l'association dispose pour l'exercice de son activité d'immobilisations sans en être propriétaire (prêt à usage, crédit-bail), une information les concernant est à donner si leur importance le justifie.

Fournir une explication en cas de reprise exceptionnelle d'amortissement. Les éléments significatifs ou importants peuvent être précisés.

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	141 614
Autres produits à recevoir	4 860
TOTAL	146 474

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	30 117				1 245 448
Dont générosité du public	8 055				1 223 386
Excédent ou déficit de l'exercice	1 215 331				-35 560
Dont générosité du public	1 215 331				-35 560
Situation nette	1 245 448				1 209 888
Situation nette dont générosité du public	1 223 386				1 187 826
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	1 245 448				1 209 888
TOTAL dont générosité du public	1 223 386				1 187 826

							exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet.

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	30 238			
Dettes fiscales et sociales	8 660			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	541			
Produits constatés d'avance	54 785			
TOTAL	94 225			

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	30 238
Dettes fiscales et sociales	8 660
Autres dettes	541
TOTAL	39 439

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Concours publics et subventions

L'entité fournit une information sur les montants des concours publics et les subventions qui lui ont été octroyés dans l'exercice en distinguant :

- la nature du concours ou de la subvention octroyé : concours publics, subvention d'exploitation et subvention d'investissement ;
- les différentes catégories d'autorités administratives : Union européenne, Etat, Collectivités territoriales, Caisse d'allocations familiales, autres.

Subventions reçues et fonds dédiés

Justifier l'emploi des fonds provenant de toutes les subventions accordées au cours de l'exercice écoulé.

Justifier le mode de comptabilisation retenu pour chaque type de subventions en fonction de leur nature et affectation.

Subventions de fonctionnement

Indiquer :

- La période couverte si elle est différente de l'exercice,
- L'existence de conditions suspensives et leur traduction comptable,
- La nature de la subvention (exploitation ou exceptionnelle).

Annexe association (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements et sûretés réelles consenties

Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

Néant

Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

Néant

	Montant des dettes	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
TOTAL		

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	2	
Non cadres		
TOTAL	2	0

Nature et évaluation des contributions volontaires

Les contributions volontaires présentant un caractère significatif font l'objet d'une information dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance.

Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, aux biens meubles ou immeubles, dons en nature, etc.

Si l'association a opté pour une inscription en comptabilité, l'annexe indique les méthodes de

quantification et de valorisation retenues.

Si les renseignements quantitatifs ne sont pas suffisamment fiables, le plan comptable associatif préconise d'apporter des informations qualitatives notamment sur les difficultés pour évaluer les contributions concernées.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 3 600 E.

DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES AUX ENTITES FAISANT APPEL PUBLIC A LA GENEROSITE

Compte de résultat par origine et destination

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public (N = 754)	1,320,093.43	1,320,093.43	3,327,735.95	3,327,735.95
1.1 Cotisations sans contreparties (N: 7561, 75611)	2,550.00	2,550.00	5180	5180
1.2 Dons, legs, mécénat				
- Dons manuels (7541x)	968,892.89	968,892.89	3074718.95	3074718.95
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat (7542)	348,650.54	348,650.54	247837	247837

1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - Produits non liés à la générosité du public	295,569.76		287941.44	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie (7551)	288,650.60		263380	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public (708 + 758)	6,919.16		24561.44	
3 - Subventions et autres concours publics (730+740)	67,178.94		141186.13	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations				
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs (N, N-1: 110)				
Total	1,682,842.13	1,320,093.43	3,756,863.52	3,327,735.95
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisés en France*				
- Actions réalisées par organisme	39,221.51	39,221.51	6896.78	6896.78
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissants en France				
1.2 Réalisées à l'étranger**				
- Actions réalisées par organisme	1,579,509.68	1,220,095.14	2482079.68	2074653.72

- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissants à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds***	1,138.48	1,138.48	23906.06	23906.06
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement****	98,532.53	95,198.37	28649.85	6948.24
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôts sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice				
Total	1,718,402.20	1,355,653.50	2541532.37	2112404.8
EXCEDENT OU DEFICIT	- 35,560.07	- 35,560.07	1,215,331.15	1,215,331.15
B - Contributions volontaires en nature				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
- Bénévolat				
- Prestations en nature				
- Dons en nature	461013,72	461013,72	1286281	1286281
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3 - Concours publics en nature				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				

Total	461013,72	461013,72	1286281	1286281
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
- Réalisées en France				
- Réalisées à l'étranger	461013,72	461013,72	1286281	1286281
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
Total	461013,72	461013,72	1286281	1286281

Règles de répartition des missions par destination :

* Missions réalisés en France déterminés comme charges selon clés analytiques suivants:

130 AMCPatients

140 AMCSocial

** Missions réalisés à l'étranger déterminés comme charges selon clés analytiques suivants:

110 AMCHuma

150 AMCVehicules

170 AMCSecourisme

180 AMCEauPotable

500-519 Participations des villes

306 Convention Alstom

308 Convention Danone

430 Fondation de France

330 Convention Talents et Partage

440 Convention FRB

450 Fondation Alight

460 Fondation Airliquide 2023

520 Subvention Region Bourgogne

513 Subvention IDF

512 Subvention RA

521 Subvention region PACA

Total

*** Frais recherche de fonds
160 La comptabilité analytique de 2023 ne permettait pas separer les frais d'appel generosite publique au rais recherche autres fonds AMCCommDev

**** Frais de fonctionnement
900 Divers

Operations à l'etranger
sont financés par:

fonds issus de generosite clé 110, 150, 170, 180, 900
contributions avec clés 3XX, 4XX, 5XX

Operations en France
sont financés par:

fonds issus generosite publique clés 130, 900

Frais recherche de fonds
sont financés par

fonds issus generosite publique clé 900
Evenements caritatives:
Cotsations

Frais de fonctionnement sont financés par

- produits non issus de générosité publique avec clés 600-604
- produits issus de générosité publique 900

Le bilan analytique servi pour le calcul est joint, ainsi que grand livre analytique.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du publique

Partie 1 : Emploi des ressources par destination

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2023	Exercice 2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2023	Exercice 2022
1 - Missions sociales	1,259,316.65	2,081,550.50	1. Ressources liees à la generosite du public	1,320,093.43	3,327,735.95
1.1 Réalisés en France*	39,221.51	6,896.78	1.1 Cotisations sans contrepartie	2,550.00	5,180.00
- Actions réalisées par organisme	39,221.51	6,896.78	1.2 Dons, legs et mecenat	1,317,543.43	3,322,555.95

- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissants en France			- Dons manuels	968,892.89	3,074,718.95
1.2 Réalisées à l'étranger**	1,220,095.14	2,074,653.72	-Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par organisme	1,220,095.14	2,074,653.72	- Mecenat	348,650.54	247,837.00
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissants à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - Frais de recherche de fonds***	1,138.48	23,906.06	-Legs, donations et assurances-vie		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			5 - Utilisations d'autres de dedies anterieurs		
3 - Frais de fonctionnement****	95,198.37	6,948.24	Cotisations sans contrepartie		
TOTAL DES EMPLOIS	1,355,653.50	2,112,404.80	TOTAL DES RESSOURCES	1,320,093.43	3,327,735.95
4 - Dotations aux provisions et dépréciations			4 - Reprises sur provisions et depreciations		
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice			5 - Utilisations des fonds dedies anterieurs		
EXCEDENT DELA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	- 35,560.07	1,215,331.15	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		

TOTAL	1,320,093.4 3	3,327,735 .95	TOTAL	1,320,093 .43	3,327,735 .95
-------	------------------	------------------	-------	------------------	------------------

Partie 2 :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Ressources réportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1,223,386.0 0	8,055.00
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 35,560.07	1,215,331.00
(-) Investissements ou (-) désinvestissements nets liées à la générosité du public de l'exercice		
Ressources réportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1,187,825.93	1,223,386.0 0

Partie 3 : Contributions volontaires en nature

Temps bénévoles pas comptabilisé en 2023.

B - Contributions volontaires en nature	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
- Bénévolat				

- Prestations en nature				
- Dons en nature	461013,72	461013,72	1286281	1286281
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3 - Concours publics en nature				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
Total	461013,72	461013,72	1286281	1286281
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
- Réalisées en France				
- Réalisées à l'étranger	461013,72	461013,72	1286281	1286281
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
Total	461013,72	461013,72	1286281	1286281

Part 4 :

Pas de fonds dédiés constatés au début et à la fin de l'exercice :

Fonds dédiés à la générosité du public	Exercice 2023	Exercice 2022
Fonds dédiés à la générosité du public en début d'exercice		
(-) Utilisation		
(+) Report		

Fonds dédiés à la générosité du public en fin exercice		
--	--	--